



Ouagadougou, le 30 SEPT 2025

N°2025 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE
#0082

COMMUNIQUE

1 Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des lauréats du Baccalauréat des sessions de 2024 et 2025 admis au concours d'entrée à l'Ecole Multinationale Supérieure des Postes (EMSP) d'Abidjan, qu'ils peuvent déposer leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : services.campusfaso.bf.

Le nombre de bourses disponibles est de **deux (02)**.

2 Conditions de candidature

Tout bachelier des sessions de 2024 et 2025, remplissant les conditions suivantes, est autorisé à faire acte de candidature :

- être de nationalité burkinabè ;
- ne pas être déjà salarié du public ou du privé ;
- ne pas être âgé de plus de 22 ans révolus au 31 décembre 2025 ;
- avoir au moins 14/20 de moyenne générale à l'issue du premier tour au Baccalauréat des sessions de 2024 et 2025 ;
- être admis au concours d'entrée à l'École Multinationale Supérieure des Postes (EMSP) d'Abidjan.

3 Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter **la version scannée** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur : services.campusfaso.bf) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces. ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

- la photocopie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- la preuve d'admission à ladite école.

4 Conditions et modalités d'examen du dossier

- L'examen des dossiers de candidature se fera par ordre de mérite du classement issu des résultats du concours d'entrée à l'EMSP ;
- tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation par campus Faso **ne sera pas examiné** ;
- **Tout dossier comprenant une pièce devant faire l'objet de légalisation comme exigé par le communiqué et qui ne l'est pas, ne sera pas examiné** ;
- Tout dossier de candidature d'un **étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un prêt FONER**, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité ne sera pas examiné ;
- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

5 Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : services.campusfaso.bf

Les dossiers peuvent être soumis en ligne **du mercredi 01 au jeudi 09 octobre 2025 jusqu'à 23h59 mn** sur le site : services.campusfaso.bf dans la rubrique « Bourse d'études ».

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) **s'il n'en a pas**. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « **Bourse d'études** » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger la version scannée de chacune des pièces constitutives** du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

6 Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises ; vérifier que la taille maximale de chacune des

pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;

- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter régulièrement après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que la procédure de dépôt a été bien suivie.**

7 Complément de dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour l'une des bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB). Ce complément est composé comme suit :

- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus), de couleur verte pour les filles et jaune pour les garçons .
- deux photos d'identité récentes (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques